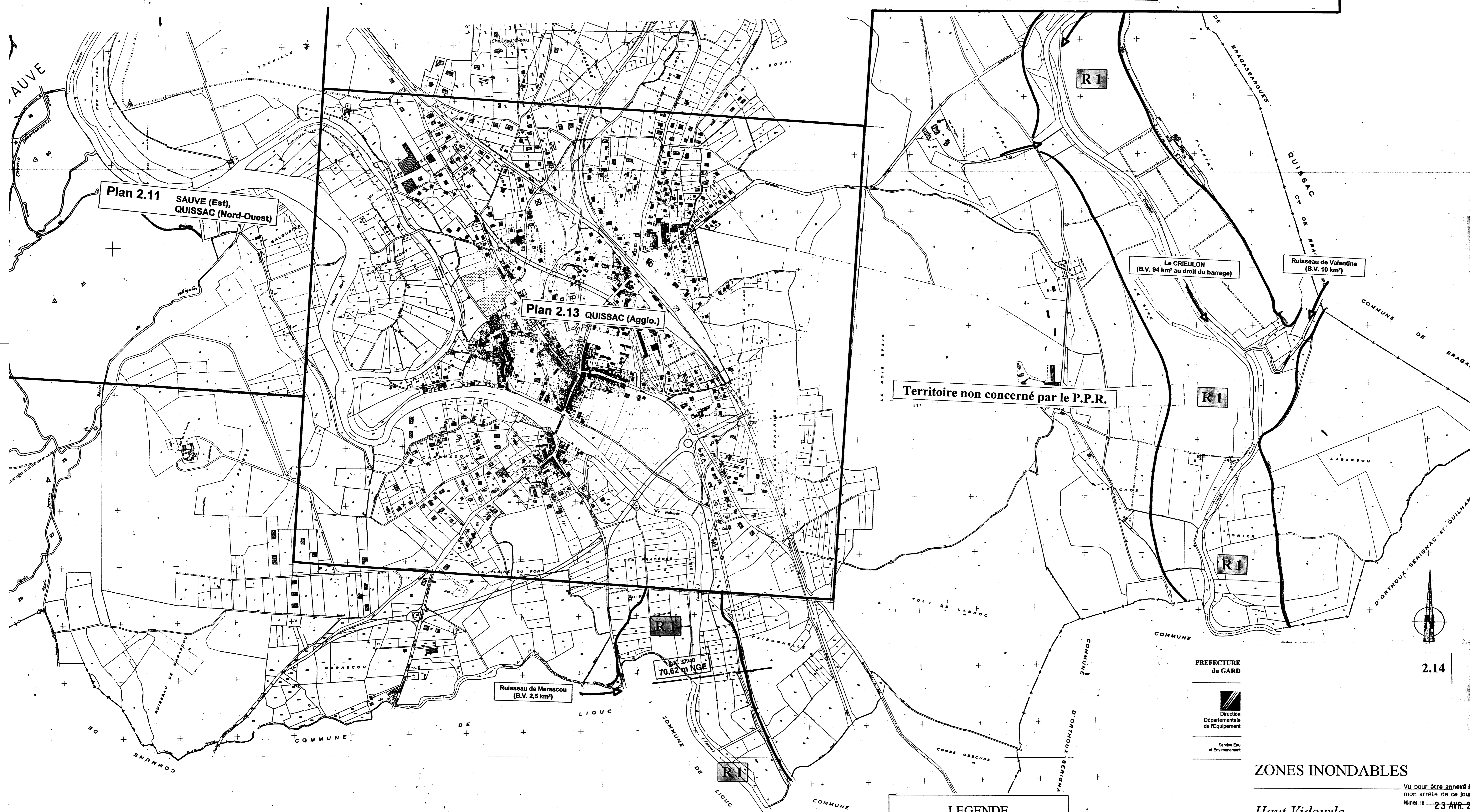


**Plan 2.12 SAUVE (Ouest),
QUISSAC (Nord-Est),
BRAGASSARGUES**



LEGENDE
Echelle 1/5 000ème

- Limite de zone inondable
- Profil de crue de référence
- Cote de crue de référence
- Ecoulements

PREFECTURE
du GARD

Direction
Départementale
de l'Équipement
Service Eau
et Environnement

2.14

ZONES INONDABLES

Haut Vidourle

Communes de :
Bragassargues, Canales et Argentières, Conqueyrac, Liouc,
Logrian-Florin, Pompignan, Quissac, St-Hippolyte du Foyt,
St-Jean de Crieulon, St-Nizaire des Gardies, Sauve.

P. P. R.
Plan de Prévention des Risques

DOSSIER D'APPROBATION
Commune de Quissac (Sud-Est)
Plan de délimitation (1/5 000 ème)

Elaboration	02 août 1996	11 juin 1999	30 mai - 30 juin 2000	13 décembre 2000	
Procédure	Préparation	Consultation des services	Enquête publique	Consultation des conseils municipaux	Approbation

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 23 AVR. 2000
Pour le Préfet,
et par délégation,
L'Attaché, Chef de bureau

Didier DELOUCHE